

Situation sociale et politique au Rwanda aujourd'hui. José KAGABO.

Strasbourg / 9 avril 1999

Je vais vous parler de choses qui susciteront, je l'espère, des débats et, je le pense aussi, des controverses parce que je vous parle de choses qui ne sont pas encore écrites. Quand j'observe que même les choses écrites nous inspirent méfiance, puisque nous disons que c'est de la manipulation, alors je sens, pour avoir participé à la discussion d'hier soir, que je suis préparé à ce que vous me citiez en comparution pour cause de manipulation.

Situation sociale et politique au Rwanda.

Contrairement à tout ce que nous disons sur les responsabilités de la France, de la communauté internationale, de la justice internationale, moi, ce que je vais vous raconter ne fait pas encore l'objet d'études systématiques, fouillées, ne fait donc pas l'objet de publication faisant autorité, d'où l'intérêt peut-être d'un tel débat. Il y a me semble-t-il, ou il y aurait, trois façons de vous parler du Rwanda, de la situation politique et sociale du Rwanda.

L'un consisterait à vous dire, oh là là ! très prochainement plus rien n'ira, parce que vous savez, le pouvoir est aux mains des tutsis, il y a un homme fort, un tutsi qui s'appelle Kagamé, il a tout le pouvoir, et puis il y a des hutus de service résignés et, vous savez, il y a quantité de prisonniers, il y a 100, 130000 prisonniers hutus au Rwanda qui croupissent, qui ne subissent pas la justice. Je vous dirai la justice est très lente, je vous dirai, vous savez, le gouvernement rwandais se fiche complètement des réfugiés, personne ne leur rend justice, personne ne les aide, etc.. je peux brosser ce tableau et je suis sûr que je ferai mes adeptes.

Il y aurait une autre façon, c'est de vous dire aussi, vous savez, tout va bien, nous avons abattu un régime génocidaire, nous sommes entrain de construire un état de droit, etc... voilà le droit est en route, la démocratie lundi ou mardi, là aussi, c'est un discours qui aurait sa cohérence et qui ferait ses adeptes.

Enfin, j'ai choisi entre les deux, un autre type d'approche qui consistera avant de témoigner empiriquement de ce que j'ai vu, de ce que je pense quand je vois ce que je vois, quand j'entends ce que j'entends au Rwanda, car j'ai encore le bonheur de pouvoir y aller de temps en temps. L'année dernière, j'ai maintenu le cap de 4 voyages par an. Ca me permet de voir beaucoup de choses, d'entendre beaucoup de choses contradictoires ou complémentaires, etc..

Donc ça sera essentiellement sur fond de ce vécu fragmenté. Mais avant de parler de ce que l'on voit, ce que l'on entend au Rwanda aujourd'hui et de poser quelques interrogations que cela peut susciter, il convient de rappeler quelques points qui me paraissent assez importants, quelques points forts pour rappeler d'où vient le Rwanda.

Avant de savoir ce qu'il est aujourd'hui, il faut se rappeler peut être aussi d'où il vient. Bon, je ne vais pas refaire l'histoire du génocide, on en a assez parlé, mais je voudrai rappeler seulement le caractère singulier de ce génocide, tous les génocides ont leur caractère singulier, mais celui-ci présente cette singularité, le gigantisme, c'est un phénomène gigantesque. On parlait des chiffres hier, sur quelles bases effectivement pouvons-nous nous prononcer, pour 500000, pour 1 million, et pas un autre chiffre entre ceux-là, mais, tout le monde en convient, c'est un génocide qui a fait énormément de

victimes en très peu de jours, à moins de 100 jours, c'est gigantesque. Pour rassurer un tout petit peu ceux qui s'inquiétaient du débat des chiffres hier, il se trouve que une association rwandaise, IBUKA, qui se voue à l'histoire du génocide et sur le sort des rescapés va incessamment publier une enquête démographique exhaustive sur Kibuye. Ca sera déjà un premier aperçu quantitatif et ça donnera en tout cas quelques idées de ce qui peut se faire. Je rappelle cependant qu'il est très facile de dire : aucun chiffre existe, mais il est plus difficile de se rappeler aussi que pour constituer du chiffre, pour mener une enquête démographique acceptable et fiable, il faut des moyens. N'eut été une aide financière d'un certain nombre de pays, je désignerais en particulier la Hollande, cette association n'aurait pas eu les moyens de mener cette enquête statistique dans la préfecture de Kibuye. Donc ceci pour dire que les moyens d'investigation définitive, les moyens de précision de ces données-là seront aussi fonction de ce qu'on mettra à la disposition de ce genre d'associations et par delà du gouvernement rwandais.

C'est un phénomène dont on sait qu'il est gigantesque, massif, etc, qu'on continue à poser problème dans son intelligence, dans la façon de le comprendre. Vous avez vu aussi hier dans la salle que ça peut être controversé, pour faire court, il y a même des négationismes. Tout cela, c'est évident, c'est lié à l'histoire même d'un génocide. Jean François Dupaquier l'a rappelé hier, le génocide porte en lui même des éléments de sa négation. C'est très simple, vous n'aurez jamais l'intelligence de convaincre celui qui est entrain de commettre un génocide de le convaincre d'avouer qu'il est entrain d'en commettre un. Déjà en le commettant, il est entrain de le nier. Voilà ce que je voulais rappeler un peu.

Je ne glâuse pas sur tout ce que vous savez, l'attitude de la communauté internationale pendant le génocide. Mais ce que l'on dit moins c'est que aujourd'hui, on se polarise sur la responsabilité des grands pays, de la communauté internationale pour n'avoir pas arrêté le génocide. Le débat est plus complexe que ça.

La communauté internationale, c'est pas une nébuleuse aussi anonyme que ça. Le Brésil, le Japon font partie de la communauté internationale, le Rwanda fait partie de la communauté internationale, mais quand vous dites la communauté internationale a des responsabilités, arrêtons de rigoler un peu. Nous savons qui dans la communauté a souscrit à telle part de responsabilité, donc les choses sont entrain de se décanter. C'est là l'intérêt aussi qu'il faut souligner de ces différents rapports. On sait que entre les pays qui ont porté assistance et des pays qui ont prêté des armes, à telle période et pas à telle autre, la question de la responsabilité ne se pose pas de la même manière. Ce sont des précisions qui sont entrain d'émerger au fur et à mesure.

Le point sur lequel je voudrai insister ici qui n'apparaît pas dans ce débat-là, c'est quel a été le comportement de la communauté internationale après la commission du génocide, alors ça se sait aussi mais ça se dit moins. Après la commission du génocide, quand les troupes du FPR ont arrêté le génocide, alors que la comptabilité était visible, même si elle n'était pas précise, la communauté a adopté l'attitude suivante : pression sur le nouveau gouvernement rwandais. Comment s'est exercé cette pression ? on sait aussi que cette pression avait pour certains fonction de faire oublier ou en tout cas d'atténuer l'ampleur du débat sur le génocide et les responsabilités subséquentes.

La pression s'est effectuée de différentes manières. En tout cas, j'en retiens

deux essentiellement. Dans le discours, on dit au nouveau gouvernement et aux rescapés du génocide et par delà aux rescapés des massacreurs, l'impératif c'est la reconstruction du pays. Le pays est tombé par terre donc il faut le reconstruire. La réconciliation -il faut nous réconcilier- les deux maîtres mots étaient ceux là. On n'entendait à peine le mot justice, le mot justice apparaît tardivement dans la discussion.

Alors, autre élément de cette pression, on vous dit : de toute façon, vous n'avez rien, pour construire l'état de droit dont vous parlez, vous avez besoin de nous, vous avez donc besoin de nos finances, donc réconciliez-vous, promettez-nous que votre programme impératif, c'est la reconstruction et la réconciliation, donc on vous donne de l'argent.

L'aide économique a été un moyen de pression sur ce nouveau gouvernement. Alors on sait bien pourquoi il y a eu cette pression. La pression a eu des résultats inégaux, selon les secteurs. On a tant bien que mal soutenu certains secteurs parce qu'il faut bâtir un virtualité tout de même aussi . Donc on va vous aider dans tel secteur, on va vous envoyer des équipes compétentes en matière de droit, des avocats sans frontières, etc.. on va vous envoyer des pharmaciens sans frontières, des médecins sans frontières pour reconstruire les infrastructures médicales, etc..Le Rwanda a besoin de cela. Et c'est tout à fait louable qu'on l'aide en cela; Mais dans le même mouvement on est entrain de montrer qu'on est capable d'aider mais on ne peut aider ailleurs que si... Voilà comment le gouvernement a vécu sous pression.

Pression intérieure aussi parce que c'est un gouvernement qui doit essentiellement sa légitimité non pas dans la victoire militaire - cette victoire militaire ne se légitime elle-même que tout au moins après- mais comme force ayant arrêté le génocide. Donc, puisque cette force a arrêté le génocide, on en attend qu'elle rende justice aux rescapés du génocide et aux héritiers des victimes. Donc pression intérieure, pression psychologique, plus maintenant différentes choses qui n'en constituent pas moins une pression.

Et en même temps que la communauté internationale insiste sur la nécessité d'une réconciliation le Rwanda, le nouveau pouvoir rwandais est lui même conscient que l'existence de camps de réfugiés constitue une menace pour sa sécurité à deux titres. D'abord, parce que moralement il est inadmissible, tout de même injustifiable même, qu'une partie de la population soit écartée du pays, soit à l'extérieur, c'est moralement intenable. Deuxièmement, parce que dans cette partie écartée à l'extérieur, dans des camps de réfugiés, il y a des éléments qui se jurent de terminer le travail qu'ils n'ont pas pu terminer au Rwanda, c'est à dire terminer jusqu'au dernier foetus tutsi. C'est aussi une pression. Le gouvernement rwandais, le nouveau pouvoir doit gérer cette pression là, doit la vivre, etc..

Ca s'est passé par différentes choses que vous connaissez. Il y a démantèlement du camp de Kibého, qui ne s'est pas fait sans tragédie. Ensuite il y a eu des bombardements des camps de réfugiés dans l'est , ex Zaïre. Donc tout cela ce sont des tragédies, ce sont des gestions de situations politiques extrêmement complexes et douloureuses.

Mais il y a aussi les aspects intérieurs qu'il faut aussi gérer. Je vous rappelle que en son temps, quand on lisait la presse, on disait : il y a des ougandais, il y a des burundais, il y a des rwandais qui étaient au Rwanda, il y a des congolais, donc des zairois. Donc on avait inventé d'autres catégories ethniques ou pseudoethniques dans la population rwandaise. Moi, je suis toujours resté serein en lisant cela mais c'est normal, c'est l'histoire qui est comme ça, de là à aller chercher dans la moindre fiction entre ceux qui viennent du Burundi, ceux qui viennent du Zaïre, des causes d'une future explosion ! Bon

je comprenais bien que pour certains, il y avait effectivement de l'appréhension, de la haine parce que l'évènement génocidaire était lui même traumatisant, mais je comprenais aussi que d'autres glanaient n'importe quels types de renseignements pour dire, attention : c'est un pays fragile, il va exploser, etc.. c'est à dire pour monter l'hypothèse d'une insécurité absolue, donc pour toujours souligner qu'on est dans une catastrophe interminable. Personnellement ça m'a toujours laissé de marbre, parce que il me suffisait de penser : vous prenez n'importe quel type de société, vous prenez dans cette société-là des éléments qui pendant 30 ans, c'est à dire l'histoire d'une génération, ont des expériences historiques différentes, vous les mettez ensemble, ça ne peut créer que des frictions sociologiques, c'est élémentaire, ça relève d'une sociologie élémentaire. Déjà, même au sein d'un même pays, d'une même culture, entre parents et enfants, il y a déjà des frictions. On ne voit pas du tout le monde de la même manière, rien qu'affaire de génération. Alors comment ne pas imaginer qu'entre des gens qui ont été élevés en Ouganda, et d'autres qui n'ont de modèle de société que celui qu'ils ont vécu au Burundi, comment imaginer qu'ils n'ont pas de frictions ? Donc, voilà aussi quantité de problèmes qu'à l'intérieur du pays on pouvait observer.

Alors malgré tout cela, il y a eu quand même des aides ponctuelles, des aides plus ou moins désintéressées, certaines visibles, d'autres moins visibles, Je veux dire quand on prend la somme arithmétique des ONG qui opéraient au Rwanda c'était d'un gigantisme tout aussi époustouflant. Un moment il y avait près de 150 ONG. Là-dedans il y avait à boire et à manger. Il y en avait qui faisaient du bon boulot, il y en avait qui étaient là pour représenter d'autres types d'intérêts. Jean-François Dupaquier a pu évoquer d'autres ONG drapées en humanitaires mais faisant un autre job. On trouvait des jeunes qui allaient s'exalter parce que c'est exaltant une telle aventure. On trouvait aussi, ça tient à l'identité, l'histoire, des ONG qui ne peuvent fonctionner que comme ça , donc ils doivent fonctionner et trouver des sous pour fonctionner.

Au total, ça a aidé le Rwanda à démarrer. A chaque voyage j'ai été surpris, agréablement d'ailleurs, de voir que il y a des choses se reconstruisent rapidement. Je donne l'exemple de l'hôpital de Kigali, dont j'ai vu en si peu de temps la restauration matérielle de façon assez éblouissante.

Mais en même temps, pendant qu'il y a des constructions et des restaurations qui se font, il y a aussi une chose extrêmement dangereuse, une virtualité économique du pays, c'est à dire toutes ces ONG venant avec un argent fou, faisant fonctionner un pays qui n'a pas les moyens, les ressources propres de fonctionner. Cela se posait, la question de savoir quand les ONG s'en iront, qu'est-ce qui va rester au pays.

Donc qui est-ce qui est maître de l'économie ? Alors vous savez on disait que le Rwanda avait vu ses cadres décimés, les tutsis avaient été décimés. Du côté des hutus, il y avait soit des victimes ou des bourreaux mais qui n'étaient plus rwandais, qui étaient partis, donc créant un vide, c'est à dire un besoin considérable de cadres.

A titre anecdotique, je dirai que cette période-là était créatrice de tensions aussi. Quelques uns de mes amis à l'extérieur vivaient mal le fait de ne pas être au Rwanda parce que ils pensaient que le Rwanda avait besoin d'eux et parce qu'il n'y avait pas de cadres. Et le peu de cadres qu'il y avait étaient absorbés par ces ONG qui payaient alors que l'Etat rwandais ne pouvait pas payer, etc...

Mais dans toute cette dynamique là, miraculeusement, le Rwanda a pu se remettre un peu sur les rails, c'est visible aujourd'hui, ça se voit. Bon, l'économie a redémarré d'une certaine manière ; je n'ai pas fait d'évaluation, mais sur la foi de ceux qui tentent d'observer plus finement que moi, qui en ont également des outils intellectuels, je pense à des économistes qui essaient d'évaluer le taux de reprise de l'activité, il semblerait que l'activité ait repris dans une proportion voisine de 70 à 80 %, les plus pessimistes diront à 90 %, ne chicanons pas sur les chiffres, quand on regarde un peu le pays, il a l'air de fonctionner. Je dis bien il a l'air, il y a des choses que l'on voit.

Il y a eu notamment un début de stabilisation monétaire, le contrôle de la monnaie rwandaise à partir de cette opération de nouveaux billets contre les anciens, etc... parcequ'il y avait une masse monétaire qui circulait à l'extérieur, dans les camps de réfugiés, puisque toutes les caisses avaient été vidées par l'ancien pouvoir et les anciennes milices. A partir de cela, on a vu que le Rwanda stabilisait aussi le taux de change monétaire, en tout cas à l'échelle régionale que de ce point de vue-là, c'est un résultat assez encourageant.

On a vu quantité d'autres activités socio économiques se mettre en place. On peut parler des écoles qui ont rouvert, qui ont repris l'activité, etc... donc virtuellement il y a des choses qui marchent, il y a une administration qui se remet en place avec des préfets, des bourgmestres, tout ça a l'air de fonctionner.

Mais n'oublions pas ! tout cela a l'air de fonctionner dans un climat d'insécurité généralisée à l'échelle régionale, c'est à dire on a d'un côté l'image d'un Rwanda intérieur et on a de l'autre côté une photographie non tirée, c'est à dire en cliché non tiré de ce Rwanda inquiet de sa sécurité. On sait que tout en faisant marcher un peu la machine à l'intérieur, les pouvoirs publics, les décideurs rwandais se préoccupent au plus haut point de la sécurité sur les frontières. Il y a donc une guerre qui se poursuit dans le lointain.

Et vu comme cela, je suis frappé que ce genre de choses ne soient pas relevés par les observateurs, par les analystes, les chercheurs. Il y a des choses profondes qui s'expriment dans ces mouvements que j'exquise très rapidement.

D'abord quand on observe bien ces choses de terrain, underground, ces enfants qui retournent à l'école, ces maîtres, ces rescapés qui ont retapé leurs maisons, on se dit, tiens, c'est incroyable, ce pays a incroyablement repris la vie plus vite qu'on le pensait. C'est à dire il y a là quelque chose de fascinant, la rapidité avec laquelle le Rwanda a renoué avec la vie, du moins la vie physique et matérielle, la vie extérieure, le débat est polarisé sur des choses qui ne sont pas importantes.

Je vais y venir puisque cette visibilité de la reprise des activités, cette visibilité de volonté de revivre, etc.. peut dissimuler des questions fondamentales qui ne sont pas réglées.

Parmi les questions qui ne sont pas réglées naturellement on en trouve qui paraissent nourrir l'actualité, nourrir les débats que j'entends aussi bien au Rwanda mais surtout à l'étranger : la nature du pouvoir. On dit mais est-ce que le pouvoir est tutsi, le pouvoir est hutu ? Ca c'est une question qui préoccupe beaucoup de gens, c'est une démocratie ? etc..

Bon, moi je dirai c'est pas une démocratie, c'est pas une dictature non plus, c'est quelque chose d'autre. Alors si vous voulez, on définira un peu ce quelque chose d'autre. Est-ce que c'est un pouvoir hutu, c'est un pouvoir tutsi ? je dis non, ce n'est ni un pouvoir hutu, ni un pouvoir tutsi, c'est quelque chose d'autre, on le définira ensemble mais je vous donne déjà quelques ter-

mes de référence. Il y a un président, qu'on le prenne pour un hutu de service ou pas, c'est une chose, mais est-ce qu'il l'est, est ce qu'il ne l'est pas ? Moi je dis qu'il ne l'est pas, de service. On dit, il y a un homme fort, le général Kagamé, l'homme fort de Kigali, est-ce qu'il est fort, il est pas fort ? moi je pense que les rwandais espéraient qu'il soit fort. Je pense que si je m'en tiens à certaines des décisions qu'il a prises et des actions qu'il a conduites, je dirais il a encore une certaine force. Mais je tiens à souligner que je suis habitué aux catégories d'analyses en France du moins, aux catégories d'analyses des choses africaines, quand on dit homme fort, je sais ce qu'on met derrière, on pense au père de la nation qui décide tout dans l'ombre et qui lève sa baguette et tout le monde en avant !

Autant que je vois fonctionner le pouvoir de Kigali, ça ne m'apparaît pas ainsi. Je pense, c'est un avis personnel sur base de mes observations, je crois pouvoir dire que c'est un pouvoir qui a une tendance plutôt collégiale. Si je parle de collégialité, je sais bien que tout de suite, on va me dire, c'est une collégialité qui se situe dans le clan des ougandais ou dans le clan des burundais, est-ce que, etc.. Je dis : mon analyse n'est pas d'une telle finesse, je ne me suis pas encore introduit dans ces clans-là, je ne peux pas en préciser la nationalité mais j'observe tout simplement qu'il y a une espèce de collégialité qui fonctionne sur beaucoup de décisions importantes. Voilà pour ce qui de la nature du pouvoir.

Mais ce n'est pas un pouvoir issu des élections. Donc il faudra qu'on parle des élections, de la démocratie, à l'image de ce que nous avons. Je ne suis pas, pour ma part, convaincu que les élections soient la priorité du Rwanda, ce n'est pas la plus urgente en tout cas, je m'en expliquerai tout à l'heure.

La sécurité intérieure, elle a été toute relative. Il y a une sécurité physique de certains lieux, il y a insécurité physique dans d'autres lieux, dont le nord-ouest du pays qui a été l'objet d'un certain nombre d'incursions répétées après le démantèlement des camps du Zaïre, après l'extension de la guerre sur le Zaïre, Congo, etc.. Il y a un principe de vase communicant, il y a des insécurités transfrontalières, tout ça ça existe et ça se voit.

Mais n'oublions pas que la tendance visible, repérable a été que les cycles d'attaques soient espacés au Rwanda. Aujourd'hui on ne peut pas dire que le Rwanda soit un havre de paix, mais on ne peut pas non plus dire que ce soit l'insécurité permanente. Pour vous donner juste un exemple de caricature quand on approche du Rwanda, L'année dernière, il y a environ un an, j'y étais et je reçois un fax de mon boulot, un fax qui vient du ministère des affaires étrangères qui dit : il est fortement déconseillé à José Kagabo de faire cette mission d'enseignement au Rwanda pour cause d'insécurité parce que au Rwanda on ne peut pas circuler sur l'axe Byumba, Kigali, Gitarama, Butaré. J'ai reçu le fax au bout de deux semaines de séjour à Butaré. Il ne m'était rien arrivé et j'avais eu le bonheur de promener mes étudiants sur cet axe-là ; rien ne nous était arrivé. A mon grand étonnement, la zone d'insécurité, où il y avait des attaques effectivement, c'était Gisenyi, Ruhengeli. A mon grand étonnement, le fax du quai d'Orsay ne faisait pas du tout état de ces zones d'insécurité. C'est un exemple caricatural pour vous montrer comment dans l'exagération on peut verser dans des choses insoutenables.

Aujourd'hui, force est de constater qu'une relative sécurité existe à l'intérieur du Rwanda. On peut se déplacer un peu partout, ce qui ne veut pas dire qu'on ne risque pas sa peau ; l'insécurité peut surgir d'un moment à l'autre.

Maintenant il reste une grande question qui est liée à celle des élections, de la démocratie, de la nature du régime, etc...j'y viens enfin. On dit : est-ce que le

Rwanda peut connaître une sécurité sans réconciliation ? On en revient au thème de la réconciliation qui se développe tout de suite après le génocide. On dit, maintenant la réconciliation. C'est un grand débat, c'est une question politique majeure, je pense que c'est l'une des questions politiques majeures dont dépendraient toutes les autres. Il ne peut y avoir de développement économique, il ne peut pas y avoir de sécurité, de paix civile, sans réconciliation, bien entendu. Parlons donc de réconciliation puisque tout paraît reposer sur cette réconciliation, parce que sans réconciliation, ces hutus et tutsis qui travaillent ensemble dans le gouvernement pourraient un jour ou l'autre jeter l'éponge. Les uns pourraient jeter l'éponge, on dit, on ne s'entend pas bien, etc...

Avant de lancer le débat là-dessus, je souhaite faire un cadrage chronologique de la question. Je vous ai dit que la première fois que le thème réconciliation est rabâché, c'est septembre, octobre, novembre 94, tout de suite après le génocide. On parle tellement de réconciliation, de reconstruction nationale, l'omniprésence de ces thèmes-là est telle que tout autre thème ne peut pas émerger du débat, on ne peut pas parler d'autre chose. Donc ce sont des thèmes couvreurs, qui couvrent toutes autres possibilités de discussions. Quand je lis la presse d'époque ou quand je réécoute les discours d'époque dans mes archives, je m'aperçois, du printemps 95 à pratiquement fin 96, on parlait peu de réconciliation. Le thème réconciliation n'apparaît pas souvent. L'information, les commentaires, les analyses focalisent sur d'autres thèmes, on parle plutôt de la justice mal rendue, des prisons remplies, etc... Il n'y a pas de réconciliation, le mot vient très, très peu. Le mot réapparaît en force l'hiver 97, donc après on parle réconciliation, réconciliation, réconciliation.

Aujourd'hui c'est devenu, quand on est à l'étranger, le débat majeur entre rwandais et leurs amis : j'observe, pour ma part, que je vous ai proposé cette coupe chronologique. Si j'ai poussé un peu le vice jusqu'à afficher l'observation, c'est qu'il faut lire aussi les événements les uns par rapport aux autres. Tout simplement à un moment où l'on croit que les camps de réfugiés sont assez renforcés pour partir à l'assaut du Rwanda, etc... le thème réconciliation apparaît secondaire parce que ceux-là mêmes qui seraient concernés par la réconciliation nourrissent un autre projet. Donc, pour aller tout droit à l'objet de mon propos, le thème de réconciliation réapparaît comme un ultimatum après le bombardement des camps du Zaïre, après que, on ne peut plus compter sur la reconquête du pouvoir par les armes.

Maintenant je verse un petit peu mes quelques idées dans le dossier réconciliation qui est la grande affaire politique du Rwanda. Et là aussi, je vous propose un double registre, d'abord sur la base de mes observations personnelles, ensuite mon sentiment personnel parce que je suis aussi concerné, d'une certaine manière au moins. J'observe que quand on parle réconciliation, on parle beaucoup plus réconciliation à l'extérieur. C'est que, à l'intérieur du Rwanda, je sais qu'on peut me dire qu'à l'intérieur du Rwanda, les gens ne sont pas libres, à l'extérieur, il ne sont pas muselés, ils ont beaucoup plus de liberté d'expression. Certes, mais j'ajoute aussi qu'à l'extérieur, les gens qui discutent réconciliation sont moins soumis au quotidien des effets des conséquences du génocide. Je propose dans un premier temps de dissocier les deux catégories, les gens de l'intérieur du Rwanda, comment ils réagissent à ce thème réconciliation, et ce que, à l'extérieur, nous en disons.

A l'intérieur du Rwanda, vous avez une catégorie de gens, alors je vais être un peu cynique, d'un côté il y a des victimes, de l'autre il y a des bourreaux, c'est manichéen. Il y a des gens, une partie de l'opinion, qui voient les choses

d'une façon aussi manichéenne. Il est très possible que vous alliez au Rwanda et que vous rencontriez ces gens-là. Et souvent vous en revenez en disant, oh la la, je suis catastrophé, voilà ce qu'il pensent. Et vous oubliez de préciser que c'est une catégorie d'individus. Donc il y a des catégories qui pensent les choses comme ça. Il y a des gens qui vous disent, attention, je crois que tout le discours officiel et au delà du discours officiel, la plupart des gens sont plutôt sur cette ligne d'analyse, les tutsis ont été visés, les tutsis on été tués massivement, mais attention ce ne sont pas tous les hutus qui ont tué. Voilà le discours dominant au Rwanda. Donc on ne peut pas raisonner d'une façon manichéenne en disant il y a des tutsis qui ont été massacrés et il y a des hutus qui ont tué ; le discours des rwandais est beaucoup plus nuancé que cela. Ce qui ne veut pas dire que vous n'allez pas rencontrer quelqu'un qui vous dira : vous défendez les hutus, ils sont assassins. Des gens comme ça, ça existe. Mais je dois dire ici que quand on fait attention, quand on essaye de compter les occurrences, ce n'est pas du tout l'aspect dominant du discours rwandais. Si vous voulez ventiler un peu, affiner, sortons un peu du manichéisme, essayons de faire un peu de jugement objectif. Il se trouve que, en effet, il y a eu un paquet de victimes, il y a eu un paquet de bourreaux, c'est une réalité. Il se trouve que la société rwandaise a une histoire, des traditions précises, j'en résume quelques unes.

Nous avons des structures familiales très fortes, des solidarités, je ne peux pas faire impasse sur les miens, qui ont été tués. Les miens vont au delà de ma propre famille directe. Pour moi, les miens qui ont été tués, c'est pas seulement des frangins, c'est aussi des cousins, c'est aussi des oncles, j'en porte le deuil. Mais ma solidarité n'est pas moins forte que celle de celui dont un parent, un père, une mère, ont tué, il en porte aussi la souffrance, c'est à dire que si j'en veux à son père, quelque part il le vit comme si j'en voulais à lui aussi, c'est à dire, les douleurs et les rancœurs sont coextensibles. Alors vous faites une sociologie élémentaire comme ceci, ça concerne un paquet de monde. Alors ceux là , quand je pense à la réconciliation, je ne peux en parler qu'avec la plus stricte humilité, parce que eux, ils vivent ça au quotidien, lundi, mardi, dimanche, ils rencontrent des gens dont ils savent que même si ce n'est pas eux qui ont tué, il savent que leurs pères ont tué, même si leurs pères ne sont plus là, ils savent que ce sont des enfants d'assassins, et les autres savent que ce sont des enfants de victimes et je suis à peu près convaincu, en tout cas dans quelques cas j'en ai eu une démonstration magistrale, les deux catégories d'individus savent qu'ils n'ont rien à se reprocher individuellement, la conscience de la responsabilité individuelle existe aussi. Mais ce sont des familles qui se sentent impliquées. Il y a des solidarités affectives de ce genre-là qui font que les choses deviennent complexes.

Nos sentiments maintenant quand il faut parler exigence, j'exige à mon tour, qu'on ait à coeur de considérer aussi la souffrance de cette catégorie-là. Ces gens-là ne peuvent pas parler réconciliation avec une froideur telle que nous puissions en parler ici. J'en arrive maintenant aux débats que j'entends à l'extérieur, tel que nous les formulons à l'étranger.

Mesdames et messieurs, je suis de la génération d'un certain nombre de victimes, je suis de la génération d'un certain nombre de bourreaux. Réflexivement je mesure ce que j'ai dû avaler dans ma trajectoire éducative, j'essaie de m'imaginer comment je pourrais me libérer de certaines choses, ça ne me paraît pas d'une évidence folle. Il est très difficile de me défausser, de me départir d'un certain nombre de schémas de pensées qui ont fait l'homme que je suis ou qui ont fait la femme de ma génération aujourd'hui et donc, c'est à travers ces héritages qui peuvent être intellectuels, mais qui sont aussi des héritages poli

tiques parce que politiquement songez bien que j'appartiens à une génération qui à longueur de journée, on nous disait, allez les tutsis, c'est fini, vous, vous êtes des serpents, etc...

Moi je peux en témoigner ici. Dans ma jeunesse, mon adolescence passée au Rwanda, jamais je ne me suis révolté d'être qualifié de serpent. Ca veut dire que j'avais élaboré des mécanismes d'acceptation, j'acceptais cette figure-là. Pour ne pas déprimer comme tout un chacun, je devais me fabriquer des mécanismes de survie et de défense.

Je vous donne encore un exemple ici. Je ne me suis jamais révolté que dans mon pays on ne me donne pas de carte d'identité. Mais comme j'en avais besoin comme chacun pour se déplacer, je me suis procuré une fausse qui n'était pas immatriculée à ma commune mais que je ne sortais pas, que je ne montrais qu'aux blancs, pour chercher du boulot de temps en temps, c'est tout. Donc je ne me suis jamais révolté, mais de la même manière que le type qui en face de moi au bureau communal me refusait la carte en disant : comment tu peux prétendre à une carte d'identité alors que ton père était en prison plusieurs fois, etc.. il ne s'est jamais ému de ce comportement, il n'a jamais pensé un instant qu'il était injuste à mon égard. Donc lui et moi, chacun dans son rôle, nous vivions ce système-là. Et voilà que ce sont généralement les gens de ma génération, de ma formation qui nous retrouvons à l'extérieur parce que ceux-là pouvaient avoir la chance d'être évacués par des pères blancs ou autres, parce que pour être évacués par ces gens là, il fallait parler leur langue, c'est à dire il fallait avoir traversé un cursus, il fallait avoir appris le français, il fallait avoir des moyens de se payer des choses, donc il fallait être dans une topographie, dans une géographie d'évacuables. Et c'est avec ces évacuables-là que nous devons parler de réconciliation. Le débat n'est pas aisé parce que nous sommes dans un univers de fabrication de l'information, de fabrication des idées, y compris le thème de la réconciliation, et nous parlons de ces idées-là et nous disons, nous allons nous réconcilier chacun de nous, , c'est pas la peine de citer des noms, mais en tout cas, les rwandais et leurs amis le savent, de quelque bord qu'ils soient. Bon, si du côté de ceux qui sont qualifiés d'interhamwes, ils ont des protecteurs, ils le savent. Et c'est avec ces protecteurs, ces grilles d'analyse de ces protections, qu'ils peuvent réconciliation. Et tout comme les héritiers des victimes ont aussi leurs amis, c'est avec cette sensibilité-là qu'ils parlent de réconciliation.

Mais je constate, c'est ma conclusion, que à l'étranger, on traite ce thème-là cavalièrement. On parle de la réconciliation comme si c'était mes affaires, comme si il s'agissait de se donner rendez-vous téléphoniquement, puis on dit : on est bon, on est sympa, on partage un verre.

Donc, manque d'exigence morale, ça manque de rigueur et d'analyse quand on parle de réconciliation dans les débats de rwandais que j'entends et surtout en Belgique. Je dis surtout en Belgique, parce que pour un certain nombre de raisons, parce que entre rwandais et Belgique il y a une histoire forte que vous savez, fantasmée, jouée, etc.. mais également parce qu'ils sont nombreux et que j'ai l'occasion d'y aller souvent, et donc là les phénomène m'apparaissent plus massivement.

En conclusion, je vais vous dire mon sentiment personnel. Maintenant. quand je rencontre un rwandais qui veut qu'on discute réconciliation, je dis OK, on discute mais je te préviens d'avance, ne me parle pas le langage ONG, ne me parle le langage IDC (R), ne me parle pas le langage alambiqué, etc.. parlons réconciliation, voyons ce que l'on peut réconcilier, ce qui est possible de l'être, et comment ça peut l'être , car moi je ne suis pas du tout défaitiste, sur un cer

g) IDC = Internationale Démocratique Chrétienne

tain nombre de choses, je ne me fais pas d'illusions, il y a des pans entiers de la vie rwandaise qui ne seront pas réconciliées de mon vivant, donc là-dessus je suis au clair.

Maintenant je suis un bon lecteur. J'essaye d'abord d'écouter un peu comment les gens parlent du génocide, parce que les gens parlent réconciliation, comme s'ils avaient trouvé un thème interdisant tout débat sur le génocide. Moi, je dis, soyons sérieux ou bien vous êtes mûrs d'esprit, vous avez mesuré la gravité de la souffrance des victimes mais aussi de ceux qui ont perdu leur humanité en enlevant à d'autres leur humanité. Si vous êtes capables de mesurer cette souffrance-là, on peut parler réconciliation, pas avant. Les morts sont morts, c'est radical, ceux qui ont tué, ils ont tué, c'est aussi radical. Donc si on n'est pas capable d'aborder les problèmes dans leur radicalité, on se fout le doigt dans l'oeil.

..... retournement de cassette

Je dois dire aussi que les négationismes de rwandais me paraissent d'une stupidité navrante, affligeante pour l'intelligence, parce que elles sont d'un manichéisme visible à l'oeil nu. Ce sont des choses qui peuvent se démonter facilement.

Ne perdons pas de temps, les enjeux sont considérables, le débat notamment autour de la réconciliation. Si tant est que on le souhaite pour le Rwanda on peut aborder le débat tout à fait ouvertement.

Question sur la justice, réconciliation sans justice ?

Réponse :

Je ne me suis pas étendu sur la justice parce que Jean-François Dupaquier avait traité de ce problème-là. Il ne peut pas y avoir réconciliation sans justice précisément. Le monsieur qui est derrière vous, dans son intervention hier soir a dit, le mal rwandais se réduit en trois mots, si j'ai bonne mémoire : le non-dit, le non-vérité, le non-justice. Avec un tel vocabulaire, avec une telle phraséologie, je ne peux pas discuter avec vous. La justice, c'est la justice, s'il n'y pas de justice, disons où il n'y a pas de justice, disons-le explicitons.

Je dis comme préalable, pour qu'il y ait réconciliation, il faut qu'il y ait justice, pour qu'il y ait justice, il faut expliciter, appeler un chat, un chat. J'ai dit, les morts sont morts, c'est radical, les tueurs ont tué, c'est radical. Je vais vous dire une chose qui m'afflige aussi. J'entends parfois les gens prendre la défense d'un tel, un tel,.. un tel c'est pas un interhamwe, un tel c'est pas un interhamwe.. songez que, je ne suis pas un spécialiste de l'image, avec mes handicaps, j'ai pu cumuler un certain nombre de témoignages télévisuels au moment du génocide. On voit quoi ? des choses terrifiantes, des gens, des visages identifiables avec la machette à la main entrain de tuer. Personnellement, j'en ai vu trois, qui disaient, non, je ne suis pas un interhamwe. Quand je déballe mes reportages, ils sont là dans l'acte.

Je vous dis, si, il faut expliciter, ça peut libérer les victimes mais ça peut libérer les non-coupables et les non-bourreaux qui sont à tort ou à raison rattachés à la catégorie des bourreaux.

Il y a deux types de raisons qui font la confusion. La première, je l'ai dite, c'est notre solidarité mécanique, notre grande solidarité, je me sens concerné par les affaires de ma famille, ma famille élargie, de mes cousins, etc... ça me touche, c'est l'une des sources de la confusion, c'est à dire que si l'on m'accuse, mon frère va penser que on l'accuse aussi. Ça c'est très lourd, ça fait partie de nos

pesanteurs culturelles. J'y ajoute aussi, tant que j'y suis, des solidarités idéologiques. Puisque je suis hutu, je ne peux pas admettre que un hutu ait pu tuer, comme je suis tutsi, je dois dire que tous les tutsis sont victimes, ça, ça existe, ça vient de cette trajectoire culturelle, intellectuelle, qui est l'héritage des gens de ma génération ; c'est lourd aussi à démonter.

L'autre source de confusion, c'est un peu l'idée folle que on peut inverser le cours de l'histoire. On peut même travestir l'histoire qui s'est jouée, c'est à dire, cette folle idée du parallélisme, le principe de symétrie ou de double génocide, etc... En disant, si je récusé la réalité du génocide, je crée une situation telle que.. ou si je dis, nous devons passer par la réconciliation, je crée une situation hantée (?) telle que, on va enfin pouvoir parler d'élections et en parlant d'élections, on va enfin voter, et enfin, si on vote, je sais que les hutus seront nombreux à voter, etc.... Ce genre de calculs mesquins existe, on les voit, on les décode dans les discours. Donc dans l'explicitation des responsabilités, on peut balayer ces scories, on peut arriver à préciser les conditions d'une réconciliation qui se batira difficilement mais progressivement.

Je termine ma réponse à votre question comme un acte de foi. Ca ne se discute même pas, c'est un peu comme la religion, enfin je ne discute jamais de religion, ça relève de l'indiscutabilité pour moi. Ce que je dis aussi est du même ordre, moi, j'ai foi dans l'avenir de ce pays.

Parce qu'il s'est passé quelque chose de gigantesque, on ne le dit pas, parce que c'est cruel. les hutus ont mesuré les limites du projet exterminateur et plus dramatiquement, ils ont compris qu'ils n'avaient pas le monopole de la cruauté, qu'ils pouvaient aussi être victimes d'une cruauté. Mais il n'y a pas plus cruel que la tragédie de l'errance qu'on a vu et des morts dans les camps.

Je pense que aujourd'hui, il est entrain de naître une conscience rwandaise, ça peut se mesurer à différentes choses. J'en donnerai quelques pistes. On voit bien émerger une conscience du 'plus jamais ça', mais ce qui est très fragile, extrêmement fragile, parce que les forces qui voudraient terminer le boulot sont encore considérables. Mais cette lueur d'espoir-là existe si on s'égare, si on perd de vue les chances que cette reconstruction se mette en place.

Et puis, il y a beaucoup de choses qui nous égarent. Il faut à la fois être capable de discuter du rapport de la mission d'information, il faut être capable dans le même mouvement de dire en quoi ce rapport est intéressant, tu n'as pas encore fini la lecture qu'il faut lire le rapport FIDH, il faut discuter des articles de Stephen Smith, il faut, etc, etc.... Nous sommes tellement sollicités que nous avons très, très peu de temps, très peu de marge pour voir aussi des choses positives qui se mettent un peu difficilement en place.

intervention de Marcel Kabanda pas très audible.

José Kagabo à Marcel Kabanda.

Tu peux penser qu'il y a des choses non dites, ce n'est pas parce que tu ne les dis pas, que d'autres ne les disent pas. Deuxième chose, il faut s'efforcer aussi de distinguer des plans. Il y a des plans d'explicitation assez multiples. Mon plan n'est pas le plan judiciaire. Je ne suis pas juriste, je ne suis qu'historien. Je veux dire en tant qu'historien, c'est le travail que fait Dominique Franche, Jean Pierre Chrétien et toi aussi, on remonte la généalogie, l'histoire de l'idéologie du génocide. Les gens ne se sont pas levés un jour pour dire nous allons tuer. Il a bien fallu que ça se travaille, il a bien fallu qu'il y ait une idéologie, donc que ça s'organi-

se mentalement. Donc le travail des historiens, notamment, consiste à montrer comment la mayonnaise a pris, comment ça c'est construit dans le temps. Alors je suis désolé. Quand on fait de l'histoire des actes, on étudie aussi parfois les acteurs. Ce n'est pas, parce que aujourd'hui, tu ne dis rien, que tu n'apparais pas dans les archives, que à un moment donné de l'histoire de cette idéologie, tu as pris une part, etc.. ces différents rapports sont d'une richesse intarissable.

Aujourd'hui, grâce à ces documents, nous pouvons aussi commencer à étudier non pas seulement le problème sur le plan politique, est-ce que la France a fait cela et... non, on peut étudier la structure du crime, et quand on réfléchit sur la structure du crime, on s'aperçoit que c' est une chaîne de responsabilités. Il y a un type qui a causé à la radio, un autre qui a pris la machette, un autre qui a payé...

Il est du travail de l'historien qui réfléchit d'analyser aussi cette chaîne de responsabilités. Je pense qu'il est aussi du domaine du droit de voir les choses ainsi. Je pense notamment que la loi rwandaise sur le génocide est porteuse de ce projet réconciliation d'une certaine manière.

Notamment on préconise un allègement de peine, c'est pas un hasard, il y a des précédents, quand on lit bien cette loi, on voit bien qu'elle essaye de chercher des inspirations dans d'autres expériences latino américaines, mais singulièrement dans la commission vérité-réconciliation en Afrique du Sud. Quest-ce que c'est la commission vérité-réconciliation en Afrique du Sud ? C'est une tentative d'explicitation des choses. Mais est-ce que elle va arriver totalement ? J'en sais rien, mais soyons modestes, l'expérience humaine a aussi ses limites. Mais du côté rwandais je suis persuadé qu'il y aura des explicitations, mais il y aura aussi les limites de cette explicitation. C'est comme ça que je vois les choses fonctionner.

Question :

vous n'avez pas parlé du sida, est-ce que c'est un handicap social ? plus de 70 % de chefs de ménage qui sont des femmes, c'est un handicap social ? problème des biens ?

Réponse :

Je ne me suis pas dérobé, mais vous concevez bien qu'en si peu de temps, il y a des questions qui ne me sont pas venues à l'esprit. Je vous remercie de les poser et je vais vous en dire un mot aussi.

J'expédie très rapidement la question des maisons, des bien indument occupés. Ça c'était le credo 94/95. Je ne dispose pas de statistiques, mais sur la foi de l'observation empirique, je puis attester que la tendance s'est inversée depuis un moment, ce qui ne veut pas dire qu'il ne reste pas un îlot de résistance, mais globalement parlant, il n'y pas plus ce problème-là. Les gens qui avaient occupé ces biens-là ont réclamé d'être relogés, il ne restait plus que des propriétés de gros enjeux, mais ça dépasse le bon petit peuple.

Je n'ai pas parlé du sida, mais pourtant c'est effectivement un phénomène majeur mais je n'ai jamais réfléchi sur la question. Tout ce que j'entends, c'est que ça se développe dans une proportion inquiétante.

La majorité des ménages rwandais ont des femmes pour chef de famille. Est-ce que c'est un handicap social ? Je n'en sais rien. Ce que je note ça crée un précédent considérable dans la mentalité rwandaise, c'est une nouveauté dans la mentalité rwandaise. Le défi consiste à se demander si avec nos héritages nous sommes capables d'assumer cette situation.

Ça pose le problème suivant : le droit de la propriété et donc le droit d'héritage. Dans notre société patrilinéaire, moi, Kagabo, mes biens reviendront aux enfants de Kagabo, de préférence des garçons, etc.. jusqu'au petit fils, etc...Aujourd'hui ça renverse les règles du jeu. La question, est-ce que les hommes rwandais survivants, sont capables d'accepter cette situation là et d'en tirer un autre mode de convivialité, c'est à dire d'autres règles de fonctionnement de la société ? Le débat est ouvert. Je n'ai pas de réponse.

La question, c'est, est-ce que les pouvoirs publics, est-ce que la direction politique rwandaise et l'élite intellectuelle rwandaise, sont-elles en mesure de tirer toutes les conséquences de cette nouvelle situation créée par le génocide ? Je ne sais rien. Je ne peux pas dire que c'est un handicap social, mais pour l'instant ça fonctionne. J'ajoute cependant, et c'est là que ça va poser problème, ça va relativiser un petit peu nos difficultés de clans hérités de nos expériences diasporiques.

Ce que vous savez moins bien ou que vous mesurez mal, c'est que aujourd'hui émerge une catégorie de femmes du Rwanda qui ont des expériences comparables à celles des hommes, qui sont aussi des managers en quelque sorte, donc qui ont des points de vue à faire valoir autant que les hommes. Donc de ce point de vue-là, si on devait raisonner en terme strictement d'efficacité dans le management socio économique, je dirai : il n'y a pas de handicap. Mais ça pose problème dès lors qu'il s'agit d'en tirer des règles juridiques en matière de propriété, en matière d'héritage, etc.. C'est là où il y a débat.

Un éclairage sur un cas individuel : c'est un débat entre rescapés. Deux femmes qui étaient coépouses d'un même mari, je dis coépouses mais ce n'est un statut officiel reconnu au Rwanda, elles étaient rivales si vous voulez, elles étaient épouses d'un même individu assassiné pendant le génocide avec certains de ses enfants. Maintenant sa femme dite légitime au regard de la coutume, coutume que chacun trimbale au Rwanda à sa manière, la première épouse réclame non seulement les biens mais voudrait aussi s'approprier les enfants de l'autre, parce que, dit-elle, la société, la coutume, veut que ce soit moi l'héritière. Voilà le genre d'enjeu de société qui sont posés par ces bouleversements démographiques que vous évoquez.

Bon, je ne voulais pas m'étendre là-dessus mais d'autres types de difficultés résultent de ces bouleversements démographiques. La société rwandaise est très, très jeune aujourd'hui, je pense que plus de la moitié a moins de 40 ans. Alors vous prenez dans cette jeunesse-là une proportion avoisinant le demi million ou au delà, dit-on, de jeunes orphelins, etc.. Tout cela fait des problèmes dans la société. Ça fait partie de ce que j'ai qualifié de problèmes invisibles.

Dans cette virtualité de reprise de l'activité, dans cette virtualité de renégociation de mode de gestion politique, là il y a des problèmes de fond. Mais j'ai voulu quand même très clairement extirper un doute sur la question de la propriété parce que je sais, un moment ça a été un dada.

Aujourd'hui on peut en faire un dada mais ça ne tient pas la route parce que les gens qui fréquentent le Rwanda savent bien que ce problème n'est plus parmi les plus importants, il savent que beaucoup de gens ont été rétablis dans leurs biens et que, tout au contraire, cette restauration de la légitimité dans les propriétés a été source de tension.

Alors les plus malins, c'est là aussi qu'il faut lire de façon plurielle les débats sur le Rwanda, espéraient aussi ; ça a été dit que le FPR savait sa base socio

logique en chassant les rapatriés de la diaspora, des biens et des génocidaires, etc.. On assiste à ce genre de débat aussi mais ça ne me paraît pas majeur.

Question

sur sécurité intérieure et extérieure en lien avec le conflit , les raids d'extrémistes hutus ces dernières années, le lien avec le conflit au Zaïre, la menace des extrémistes.

José Kagabo.

Il faut un peu remonter loin dans l'histoire, Jean-François Dupaquier a rappelé aussi qu'avant le démantèlement des camps, avant le génocide même en 93, il y avait des tueries de banyarwandais dans l'est du Zaïre, ne différenciant pas hutus et tutsis. On peut aller plus loin, l'histoire de cette région est très complexe. Il y a eu la question des banyarwandais à la fin des années 79, la question de la nationalité et les conflits fonciers, etc...

Il y a un fondement qui est réel de tensions qui auraient pu ne rester que du tribalisme s'il n'y avait pas eu génocide au Rwanda et s'il n'y avait pas eu concentration de camps de réfugiés pour accroître et multiplier l'insécurité déjà récurrente.

Il faut aussi réfléchir sur le processus du démantèlement des camps de réfugiés, Aujourd'hui ce n'est plus un secret pour personne, ça se savait bien que dans ces camps de réfugiés s'agglutinaient des criminels non seulement impunis mais nourrissant le projet insensé de terminer le travail. On dit, un gouvernement s'était constitué, une armée, une administration reproduisant à l'identique ce que le pouvoir était au Rwanda, ça se savait. On sait bien aussi que les pouvoirs publics rwandais ont sans discontinuer demandé la dispersion de ces camps, en tout cas la dissociation des éléments criminels et des réfugiés, pauvres habitants du Rwanda qui étaient pris dans cet engrenage-là en otage, ça ne s'est jamais fait. Mais quand on dit ça ne s'est pas fait, ça ne veut pas dire simplement par manque de devoir ou manque à l'obligation de le faire mais ça ne s'est pas fait parce qu'en partie, il y avait aussi projet de soutenir ces gens-là à la reconquête du pouvoir au Rwanda. Il ne faut pas perdre de vue cela parce que l'armement dans les camps, ce ne sont pas des oiseaux des grands lacs qui ont lâché leurs plumes. Il y avait des circuits, ça se sait.

Donc la question de l'insécurité était bien réelle et le gouvernement rwandais avec son armée s'est engagé dans ce qui apparaissait comme une aventure parce que c'était périlleux, une question vitale, c'était une question de vie et de mort pour le gouvernement rwandais et les rescapés du Rwanda. Le démantèlement des camps a bien montré que l'arsenal qui était déjà constitué était suffisamment menaçant.

Ensuite vient la période des infiltrations. Mais on le sait, tous encore une fois, le bombardement des camps n'a pas totalement détruit les noyaux belliqueux des miliciens. On sait qu'ils ont continué à cavalier dans les forêts zairoises et que pour autant le projet insensé de retour n'était pas abandonné. On sait que certains noyaux ont continué à être entraînés à Bangui, au Soudan;..

Un colonel de l'armée française vient me dire : écoutez M. Kagabo, j'ai besoin d'un coup de main, je dois rapatrier en France un colonel des ex FAR, le malheureux, il a eu la malchance de se trouver dans le camp des vaincus, j'ai besoin que un rwandais reconnu ici signe avec moi un certificat de moralité. Je lui dis : mais, mon colonel, j'ose pas dire que vous vous moquez de moi, moi, en quelle qualité je signerai d'abord, et mon autorité ne va pas jusqu'où vous vous

l'imaginez mais surtout c'est immoral, je signe un certificat de moralité à quelqu'un que je ne connais pas, dont vous m'assurez que c'est un ex FAR qui vient de Bangui.. Fermons la parenthèse. Pour vous dire que il y a des choses qui se savent.

Donc le projet insécurité à continué à être nourri et il y a eu ainsi des infiltrations. Certaines ont pu se produire pendant que j'étais au Rwanda, il y a eu les assauts sur des prisons à Ruhengeri, en commune de Buringa ou les assauts Ruhengeri-Gisenyi à l'image de la fameuse bataille célèbre du 4 au 5 octobre, la fameuse bataille de Kigali. Ce sont des incursions certifiées, attestées, reconnues y compris par les services de renseignements extérieurs. La manière dont le gouvernement rwandais a réglé cette question, on peut la discuter, moi je n'ai pas à dire je la cautionne ou pas, c'est pas mon job mais je la décris comme elle s'est déroulée.

D'abord des opérations de ratissage à la campagne, parce que, tout le monde le sait encore une fois, il y a des gens qui étaient rentrés en sachant bien qu'il avaient des caches d'armes, ils savaient où retrouver les caches d'armes. On sait bien que ces gens-là intimidaient le reste de la population. On disait, vous êtes des collabos, vous êtes restés ici, on vient vous libérer, vous nous hébergez sinon on vous égorge.

Le gouvernement rwandais ne pouvant organiser la police autrement, a lancé une espèce d'opération d'encadrement et puis on a vidé un peu les villages, on a mis les gens dans des lieux publics où on pouvait les surveiller d'assez près. On a dit, c'est de la déportation, j'ai lu ça un peu partout, probablement, je n'en discute pas le caractère moral. C'est regrettable ou c'est lamentable, comme on voudra, je ne vais pas au delà. Mais ce que je tolère moins, c'est que les mêmes voyant une armada d'armées à la gare d'Austerlitz pendant quelques années, Henri Leclerc de la Ligue des droits de l'homme a dû faire un papier en disant, non la France n'est pas en guerre puisque, rappelez-vous, un moment où dans toutes les gares, il y avait une concentration d'armées etc., on assure la sécurité légitime, normale, mais les mêmes ne trouvent pas que le Rwanda aurait aussi le souci d'assurer la sécurité de ses habitants, là je dis : mais il y a quelque chose qui ne va pas. Donc je ne suis pas entrain de dire que le moyen choisi soit le bon, mais comme je ne suis pas non plus convaincu que les autres peuvent me convaincre que c'est le pire...

J'essaye de faire un parallèle maintenant avec l'instauration d'un nouveau mode d'habitat, un habitat regroupé. Je ne suis pas totalement convaincu par l'étonnant de cette vision du modèle de développement, mais ils sont convaincus en toute bonne foi, etc.... et moi je pense que dans l'habitat regroupé il y a effectivement un certain nombre de solutions qui peuvent être trouvées à la crise de convivialité rwandaise mais aussi dans le développement tel que l'occident nous donne à le penser, hélas, je dis bien hélas, non pas que je regretterai le choix, mais je dis hélas parce que nous ne contribuons même pas à l'élaboration des modèles, mais à la fois, qu'on me dise si c'est la pire des solutions ! J'observe que les rwandais sont entrain de bricoler comme toute autre société un mode de sortie d'une crise profonde et je suis loin de penser qu'ils le font avec une puissante performance. Mais je dis OK, faisons la critique, mais sachons où nous arrêter. Je ne supporte pas qu'on exige de ce pays qu'il soit exemplaire. ça m'est insupportable.

Pourquoi voulez-vous que le Rwanda fasse exemple sur des tas de dossiers, pourquoi ? Pourquoi voulez vous que le Rwanda soit le modèle parfait d'une justice ? On me dit, les procès... Le procès Papon nous a coûté combien de millions ? mais ces millions, le Rwanda ne les a pas. Vous avez passé je ne sais combien

de mois à canarder le Rwanda, vous allez voir ce que vous allez voir ! les représailles en pagaille, on va tuer tout le monde ! ça ne s'est pas produit. quand je dis ça ne s'est pas produit, je ne suis pas entrain de dire : c'est bien qu'il y ait 130 000 prisonniers. Je suis seulement entrain de faire observer que on a prédit le pire pour ce pays, ce pire-là ne s'est pas produit, essayons de ne pas prédire que le pire pour ce pays-là. Essayons de ne pas exiger de ce pays qu'il invente les droits de l'homme, non essayons de l'aider d'accrocher à la pensée et à la pratique des droits de l'homme.

J'en termine avec le thème de la réconciliation. Aujourd'hui je rencontre encore des français qui me parlent de boches, or les fameux boches, ils n'ont pas tué autant de français que nous avons eu de morts au Rwanda, et 50 ans après on parle encore de boches. Et la même personne qui me parle de boches, me dit : c'est quand la réconciliation au Rwanda ? Mais arrêtons ce genre de plaisanteries, analysons les choses sérieusement.

Question.

distinguer la phraséologie sur la réconciliation, étapes évoquées pour arriver à une réconciliation.

Réponse:

Vous me posez une colle, c'est un piège peut-être sympathique, je ne vous soupçonne pas d'arrière pensée, mais en retour veuillez aussi considérer mon propos comme risqué, parce qu'il ne s'agit pas d'analyse, il s'agit plutôt d'un avis inspiré par ce que je vois, également de ce que je souhaiterai.

On dit : on a aboli les partis politiques. Je pense que ça sera un de mes meilleurs travaux : faire une étude sur ce que nous appelons les partis politiques au Rwanda, ceux que nous avons connus . Si c'est ce genre de partis politiques-là, je suis le tout premier à dire : je n'en veux pas dans ce pays-là. Qu'est-ce que je reproche à ces partis politiques ? Prenons toute la production de la presse rwandaise, Marcel a travaillé là dessus, il est mieux qualifié que moi, il en dira un mot, prenons aussi toute la littérature produite par ces partis, tous les discours des leaders de partis, aucun projet de société, rien, c'est simplement on dénonce la dictature de Habyarimana. Mais qu'est ce que vous proposez à la place ? Rien ! Mais chacun sait, ça a été redit, un certain nombre de fois. Il y a le sida, c'est le fléau, mais l'exiguité du territoire qui a nourri l'idéologie du régime Habyarimana, la pauvreté du pays, vous savez, aucun rwandais ne fait sa thèse, n'écrit un bouquin sans commencer par : le Rwanda, au coeur de l'Afrique, l'un des pays les plus pauvres du monde. .. La phraséologie existe , aucun projet répondant à ces questions de pauvreté, d'exiguité du territoire, alors si c'est des partis comme ça, on n'en veut pas.

Donc on dit le PFR a interdit le fonctionnement des partis, bon je suis désolé. Aux Rwandais d'inventer des formes de mobilisation politique qui soient des propositions de projet, qui ne soient pas du tout des espoirs de vie sur des rentes de situations idéologiques qui ne peuvent plus fonctionner . Aujourd'hui tout le monde voudrait vivre de la rente de situation idéologique héritée de la colonisation et du régime Kabyibanda et parme hutu, nous nous sommes le peuple le plus nombreux, nous sommes les plus nombreux. .. Non cette rente-là ne paye plus. Il faut inventer autre chose. Si c'est pour inventer autre chose, je suis le tout premier à adhérer au premier parti naissant, si c'en est pas ça, allez basta !

La réconciliation ne passera donc pas par ce genre de canaux des fameux par~

tis. La réconciliation est à l'oeuvre dans l'acte de reconnaissance mutuelle entre les victimes, héritiers des victimes, et les héritiers de bourreaux, elle est à l'oeuvre sur le terrain.

Moi j'ai vu des gamins, je n'ai pas compté, mais empiriquement une centaine d'enfants rentrés des camps de Bukavu, Tanzanie, etc.. J'ai discuté avec eux, à leur manière, avec des mots d'enfants, il m'ont dit leur souffrance de savoir que leurs parents ont tué et de savoir que, à la suite de ces actes ignobles commis par leurs parents, ils se sont retrouvés trimballés de camp à camp, ils sont devenus enfants de la rue au Rwanda. Bon, dans le même temps moi je vois des enfants des victimes qui me disent : écoute José, nous souffrons, c'est vrai mais il n'est pas simple d'être enfants de bourreaux. Parole d'enfants ! Donc, il y a des dialogues de ce genre, et je pense que si on sait les écouter, on a déjà, je ne dis pas c'est la panacée, on a déjà une illustration d'un langage de réconciliation.

Je ne suis pas entrain de dire que le pouvoir rwandais est parfait mais je vous ai dit : il y a deux façons de voir ce pouvoir-là. Ou bien on dit il y a l'homme fort de Kigali, le tutsi, il a tout le pouvoir, parce que il a la défense, l'armée, il parle, mais, si on n'est pas capable de voir que dans cette collégialité qui s'esquisse, dans l'échange, il y a tentative de recherche d'une convivialité y compris politique, on perd l'essentiel, on parle de la réconciliation en l'air.

J'entends beaucoup de choses. Une de mes collègues vient de dire dans un séminaire auquel j'assiste : oh la la, il est difficile de reconnaître aujourd'hui au Rwanda que les hutus ont aussi des victimes, d'ailleurs tout est aujourd'hui suspect, d'un moment à l'autre on peut l'accuser de génocidaire. Manque de chance elle donne l'exemple du premier ministre Pierre Célestin ? Voilà, maintenant les hommes forts l'accusent d'avoir trempé dans le crime. Je dis : enfin arrêtez, parlons au moins de ce que nous savons. Pierre Célestin ? a été cité comme responsable, complice du génocide, non pas par les hommes forts de Kigali, qu'on arrête ce discours là, c'est un génocidaire qui l'a accusé, ?, le grand génocidaire de Nyamirambo s'est fendu d'un témoignage disant que, certes il avait les armes, mais que c'est Pierre Célestin ? qui lui les donnait. Quel simplisme ! et dans l'accusation, mais je ne suis pas entrain de dire Pierre Célestin ? n'a rien fait, je n'y étais pas, tous les meilleurs spécialistes du génocide savent que les meilleurs témoins du génocide sont les bourreaux eux-mêmes. Non plus qu'on ne me fasse pas dire Pierre Célestin ? est coupable, ce n'est pas ça qui se joue, mais réfléchissons un peu.

Chacun sait que pendant cette période où on baignait dans l'idylle de la réconciliation et on parlait réconciliation en pensant plutôt projet de gouvernement, quand on aura fini le travail, qu'on sache ce qui s'est passé dans les prisons rwandaises pendant que on disait : les gens croupissent dans les prisons. Mais il y avait une pédagogie de la résistance dans les prisons, il y avait une pédagogie du négationisme dans les prisons. Les gens disaient : le jour où vous serez convoqué, mouillez un tel, mouillez un tel, ça aussi on sait que ça existait. Le sachant je ne veux pas prendre la dénonciation de A ? pour argent comptant. Je dis simplement, il y a là des éléments d'analyse, il faut les croiser, mais admettre aussi que ce pays pose problème, y compris d'intelligibilité, y compris à ceux qui jusqu'ici avaient monopole de la compréhension, nos spécialistes rwandologues, dont moi d'ailleurs.

J'ai terminé mon temps de parole, et le vôtre d'ailleurs, je l'ai épuisé. Mais m'exprimant chez vous à Strasbourg, je vais vous poser non pas une question, mais une colle, je n'attends pas de réponse réfléchissez-y.

En cette terre, il y a un professeur qui est spécialiste du Rwanda, qui a fait un bouquin, c'est P. Erny; Si vous lisez ce livre, vous y voyez une chose qui moi m'a

terrifié intellectuellement. Il essaye d'expliquer que les tutsis ont été comme ça, les hutus comme ça, donc voilà ne vous étonnez pas pourquoi ils sont comme ça. J'aimerais bien rencontrer ce type là, lui demander, puisque les français ont été comme ça à Saint Louis du Sénégal, et s'ils sont toujours aujourd'hui comme ça ! enfin, cette espèce de psychologisme, je dis et j'en termine là-dessus. Quand je dis, ce pays est entrain de nous poser des problèmes y compris de compréhension, c'est que ce qui se joue aujourd'hui au Rwanda ne se laisse pas réduire à ce genre de catégorie d'analyse, à ce genre de psychologie en profondeur. Moi même, je termine ici en disant, j'ai parfois le trouble de ne pas être certain que j'ai bien compris, heureusement j'ai encore les possibilités de retourner de temps en temps voir ce pays, regarder et puis écouter et parfois il m'arrive de me dédire, de gommer ce que j'avais cru comprendre. On est entrain d'en sortir, heureusement.